

LES PLUS ANCIENS IMPRIMEURS A PÉROUSE 1471—1482

PAR

H.-O. LANGE

I.

Il se rattache un intérêt singulier à l'étude de l'art qui a exercé une influence aussi considérable sur la civilisation que l'art de l'imprimerie, et aux recherches des conditions dans lesquelles les imprimeurs les plus anciens exécutaient leur métier. On pourra s'étonner qu'un scandinave qui vit loin des bibliothèques et des archives qui seules pourront le fournir des documents nécessaires à son étude, se soit plongé dans un sujet spécial de l'histoire de l'imprimerie en Italie. C'est un imprimeur qui, exerçant sa profession en Danemark, m'a donné l'idée de ces recherches. Le Hambourgeois STEPHAN ARNDES qui en 1486 fut appelé à Slesvig pour y imprimer le magnifique „Missale Slesvicense“, un des plus beaux produits de l'art de l'imprimerie avant 1500 au delà des Alpes, imprimait à Pérouse pendant les années 1481 et 1482. En compulsant tout ce qui est écrit sur les presses les plus anciennes de Pérouse j'ai fait l'observation que même les ouvrages les plus récents sont erronés et que par un examen méthodique et critique on pourra arriver à des résultats nouveaux et en partie sûrs. D'ailleurs les conditions sous lesquelles on imprimait à Pérouse, nous donnent une image intéressante et typique de la vie des imprimeurs allemands ambulants en Italie.

Il est naturellement très difficile d'étudier ce sujet en Danemark, puisque les documents sont dispersés dans les

bibliothèques étrangères. Malgré de nombreux essais de me procurer des photographies des livres dont j'avais besoin, je n'ai pu réussir à en avoir qu'une très faible partie. Je sais donc bien qu'en beaucoup de cas on pourra obtenir des résultats plus sûrs par de nouvelles recherches dans les archives et par un examen méthodique des caractères mêmes des livres. Toutefois je crois avoir réussi à identifier toute une série des plus anciens produits des presses péruvines et à donner des renseignements jusqu'ici inconnus sur la vie et l'activité des premiers imprimeurs de Pérouse. Je n'ai pu y parvenir sans l'assistance de beaucoup de personnes à qui je renouvelle ici mes remerciements et que je vais nommer en chaque cas particulier.

L'historien péruvian Gio. Battista VERMIGLIOLI a traité dans une monographie¹ l'histoire de l'ancienne imprimerie à Pérouse, et son ouvrage est encore de nos jours d'une grande importance à cause de son groupement de presque tous les incunables péruvians. Ses renseignements bibliographiques sont incomplets et superficiels, ses recherches dans les archives n'ont pas été profondes et il a manqué comme presque tous les bibliographes de son temps de la méthode dans ses études. Il montre l'existence de quatre différents imprimeurs à Pérouse avant 1482, savoir, Vydenast, qui d'après lui avait établi la première imprimerie, Clayn, Stephan Arndes, et l'imprimeur très douteux H.M. Ceux qui après lui se sont occupés de l'histoire de l'imprimerie, ont accepté les résultats de Vermiglioli, comme par exemple FALKENSTEIN²; PROCTOR aussi dans son oeuvre monumentale et sensationnelle³ ne connaît pas d'autres imprimeurs à Pérouse que ceux cités par Vermiglioli. Pourtant l'historien péruvian Adamo Rossi avait déjà en 1868 commencé

¹ Principii della stampa in Perugia e suoi progressi per tutto il secolo XV. 2 Ed. Perugia, 1820.

² Geschichte der Buchdruckerkunst, 1840, p. 234.

³ Index to the early printed Books in the British Museum I, 1898, p. 501.

à imprimer un grand nombre de documents trouvés dans les riches archives de la ville et servant à éclaircir la vie et l'activité des premiers imprimeurs. Il a par là mis au jour beaucoup de nouvelles dates du plus grand intérêt, qui ont augmenté le nombre d'imprimeurs avant 1482 à 6. Malheureusement l'œuvre de Rossi¹ n'a jamais été achevée, bien que l'auteur vécût encore beaucoup d'années. Elle n'a jamais été mise à la vente, et il ne semble en exister qu'un seul exemplaire dans la Biblioteca communale à Pérouse². Il n'est donc pas étrange que Proctor n'ait pas compté avec ces nouveaux renseignements, mis au jour de cette manière. M. Demetrio MARZI a bien mérité d'avoir donné, à l'occasion de la fête de Gutenberg en 1900, de grands extraits du livre de Rossi dans l'aperçu qu'il a écrit sur les imprimeurs allemands en Italie au 15^e siècle. Comme je vais montrer plus tard, Proctor a profité du traité de Marzi pour un fait isolé, et M. FUMAGALLI dans son grand ouvrage³ publié en 1905 adopte les renseignements de Rossi sur les premiers imprimeurs qui les premiers apportaient le nouvel art à Pérouse. Mais d'ailleurs il n'aborde pas une véritable explication de l'histoire de l'imprimerie péruzine. En dépit de tout cela M. HAEBLER⁴ ne cite en 1907 que les imprimeurs énumérés par Vermiglioli.

On voit donc qu'il y a un problème très intéressant à résoudre. Je n'ai pas eu l'occasion de voir l'ouvrage de Rossi, j'ai dû me contenter des extraits de Marzi. Ces extraits ne sont pas toujours faits avec assez de soin, bien que les erreurs commises soient dues quelquefois à des malentendus de la part de Rossi même. Mais ils pourront servir de base d'un

¹ *L'arte tipografica in Perugia durante il sec. XV e la prima metà del XVI*. Perugia, G. Boncompagni e. c. 1868.

² Marzi, *I tipografi tedeschi in Italia durante il secolo XV* dans *Festschrift zum 500jährigen Geburtstage von Joh. Gutenberg*, hrsg. von O. Hartwig. Lpz. 1900, p. 528⁹).

³ *Lexicon typographicum Italiae*, p. 295.

⁴ *Typenrepertorium der Wiegendrucke*. II. 1907, p. 81—82.

nouveau classement des plus anciennes imprimeries pérugines; grâce à eux on peut fixer les dates de toute une série de livres de Pérouse, mentionnés dans la littérature.

Quant à certains livres j'ai dû me contenter des renseignements incomplets de Vermiglioli. La conséquence en est, qu'une grande partie des questions sont restées sans réponse. Pour être complet je me crois obligé de donner ses résultats aussi, bien que je n'aie pu les contrôler; j'ai voulu donner un résumé de l'histoire entière de l'imprimerie ancienne à Pérouse, résumé qui puisse être le point de départ de recherches futures.

II.

Pérouse, capitale d'Ombrie, était vers le milieu du 15^e siècle un des centres les plus importants de la vie intellectuelle de l'Italie. Déjà avant 1300 la ville avait fait tenir des conférences par des savants illustres et en 1308 on fonda l'Université, dont la faculté de droit jouissait pendant longtemps d'une grande réputation.

C'étaient les juristes les plus éminents qui à travers les 14^e et 15^e siècles faisaient de Pérouse un des sièges principaux de l'étude du droit civil. Cette réputation de l'Université profitait énormément à la ville. Des foules affluaient venant d'Italie et de l'Étranger, apportant de l'argent à la ville, et ce qui fut dépensé pour l'Université, donnait de bons intérêts. Pendant la dernière moitié du 15^e siècle la famille DE' BAGLIONI était la famille la plus distinguée et la plus renommée de Pérouse. Elle donnait à la ville des administrateurs, des chefs d'armée et des Mécènes. Surtout BRACCIO II DE' BAGLIONI dit *il magnifico* occupait une haute position comme chef de la noblesse et l'âme de la politique de Pérouse. C'était aussi à lui qu'on doit l'installation de la première imprimerie à Pérouse. *Sveynheym* et *Pannartz* avaient déjà en 1465 apporté le nouvel art en Italie, mais ce n'était qu'en 1469 et pendant

les années suivantes que des imprimeurs allemands, après avoir appris leur métier à Mayence, à Strassbourg, à Cologne, à Bamberg et à d'autres endroits de l'Allemagne du Sud, se rendaient en foule en Italie pour y faire fortune. Munis d'un moule et de quelques matrices, — quelques-uns d'entre eux étaient des graveurs très habiles —, ils se rendaient en Italie, au centre de la civilisation intellectuelle, connu par ses illustres universités, ses nombreux savants et par la grande richesse de manuscrits et de trésors littéraires. Les frères *Jean* et *Wendelin de Spire* s'établirent en 1469 à Venise, en 1470 le premier livre fut imprimé à Foligno par un des élèves de Gutenberg, *Jean Neumeister*, en 1471 les ateliers de Trevi, Ferrare, Milan, Florence, Trévise, Bologne, Naples et Savigliano commencèrent à imprimer. Partout des hommes d'affaires entreprenants, des corporations ecclésiastiques, des grands Seigneurs semblaient apprécier les avantages du nouvel art, accueillir ses pionniers et appuyer leurs efforts.

Foligno, où *Jean Neumeister* appuyé par *Emiliano degli Orfini*¹ avait imprimé déjà en 1470 le livre d'Arezzo: *De bello Italico*, n'est situé qu'à 35 kilomètres environ de Pérouse. Il est donc naturel que Braccio de' Baglioni et l'Université de cette ville désiraient que les études profitassent du nouvel art. On réussit bientôt à faire venir deux imprimeurs allemands et déjà le 26 avril 1471 on signa un contrat entre quelques Pérugins d'un côté et deux imprimeurs allemands de l'autre, contrat suivant lequel on fonda une société visant l'établissement d'une imprimerie². Les sociétaires pérugins étaient *Braccio de' Baglioni*, dit il magnifico, premier citoyen de Pérouse, *Matteo di Baldo degli Ubaldi*, célèbre jurisconsulte et professeur à l'Université, *Bacciolo di Piero de Funagioli*, négociant, et *Constantino di messer Andrea*; les deux imprimeurs étaient *Maestro Pietro di Pietro da Cologna* et *Johanni*

¹ Marzi, Gutenberg Festschrift, p. 558.

² Marzi, ouvr. c. p. 562—63.

di Niccolò da Bamberga; leurs noms latins ont donc été *Petrus Petri de Colonia* et *Johannes Nicolai de Bamberga*. On ne doit pas en conclure, que ces imprimeurs étaient nés respectivement à Cologne et à Bamberg; ces épithètes montrent plutôt qu'ils étaient venus de Cologne et de Bamberg, où ils avaient appris leur métier et exercé leur art avant de venir en Italie. Petrus Petri a sans doute fait son apprentissage chez *Ulrich Zell* à Cologne, Johannes Nicolai chez *Albrecht Pfister* à Bamberg. Je donnerai plus tard d'autres exemples de l'importance de cette sorte d'épithètes aux noms d'autres typographes allemands en Italie.

Suivant le contrat la société était établie pour la durée de 16 mois à compter du 1^{er} mai 1471. Les Allemands étaient obligés d'employer les caractères qu'ils avaient présentés, de fournir des caractères et de l'encre; la préparation de l'encre typographique semblait être le secret des imprimeurs anciens. Les Pérugins devaient fournir toute autre chose nécessaire à l'impression, le métal aussi; en outre ils devaient donner le logis et la nourriture aux deux imprimeurs, les aides qu'il leur fallait et un ou deux correcteurs. En cas de peste dans la ville, il ne serait pas permis aux imprimeurs d'interrompre le travail; il faudrait prendre un autre domicile pour y continuer l'impression. Le bénéfice, sous déduction des frais, devait être partagé également entre les Allemands et les Pérugins. Il est très intéressant de voir que dans le contrat on parle expressément des instruments secrets des imprimeurs, sans doute les moules servant à la fonte des caractères.

Bien que la durée de la société fût fixée à 16 mois, elle ne fut dissolue que par une convention du 20 octobre 1472; sans doute les imprimeurs n'ont pas réussi à achever leur travail. D'après cette convention les livres que les imprimeurs n'avaient pas encore vendus, devaient être déposés chez *Rinaldo di Francesco*, agent de Baglioni. Le bénéfice serait partagé également entre les Pérugins et les imprimeurs, dé-

duction faite des frais et de la dette, et ceux-ci recevraient 30 ducats pour leur logis et nourriture. Après quatre mois les livres restants seraient partagés entre les associés, mais ils s'engageaient à ne vendre aucun exemplaire au-dessous d'un prix convenu; en cas de rupture de cette promesse, le coupable devrait payer une amende de 50 ducats. Les Pérugins promettaient d'aller vendre les livres à Rome, à Sienne, à Naples, à Bologne, à Padoue, à Pavie, à Ferrare, etc. On paraît vouloir par là faire un essai de vendre le restant des livres avant l'expiration des quatre mois. Il est intéressant d'observer les efforts qu'on a faits pour maintenir un prix fixe des livres et d'entendre parler de cet essai de vendre des ouvrages savants de jurisprudence en parcourant la plus grande partie de l'Italie.

L'affaire a été sans doute très lucrative, car déjà le 28 octobre 1472, huit jours donc après la dissolution de la première société, les mêmes deux imprimeurs signent un contrat suivant lequel ils rentrent en société avec *Matteo di Baldo degli Ubaldi*, *Rinaldo di Francesco di Maestro Jacopo da Perugia*, procurator ou agent de Braccio de' Baglioni et autres, parmi lesquels il faut nommer aussi *Baglioni* même, sans doute les mêmes Pérugins qui avait pris part à la réalisation du premier essai. La nouvelle société avait pour but de continuer l'impression des livres; la durée en était fixée à onze mois, jusqu'à la fin de septembre 1473. Parmi les nouvelles clauses de ce contrat il y a quelques-unes qui offrent de l'intérêt: les imprimeurs ne sont pas comptables de la consommation d'huile et de vernis (pour la fabrication de l'encre typographique), mais ils jurent de l'administrer avec loyauté; un ou deux des associés auraient soin de la vente des livres à Pérouse et autre part; les aides seraient payés chaque mois. — Il faut croire que la société a été prorogée; car le 6 avril 1474 on signa un acte suivant lequel on procédait à la dissolution d'une société, établie entre les mêmes deux imprimeurs et quelques Pérugins, entre

autres ledit *Rinaldo di Francesco*. Il y fut décidé que les livres, envoyés à Pise, à Bologne, à Florence, à Ferrare et à Padoue seraient transmis à *Rinaldo* (comme représentant des Pérugins), tandis que les livres, qui étaient envoyés à Rome, à Sienne et à Naples, appartiendraient aux imprimeurs. Il paraît donc qu'on avait agrandi les affaires et qu'on avait déposé des livres dans plusieurs villes.

Il existe un document¹, suivant lequel les deux imprimeurs ont loué une maison à Pérouse le 15 octobre 1473 pour leur propre compte; on pourra peut-être en conclure que jusqu'à la dissolution de la seconde société, jusqu'à la fin de septembre 1473 donc, ils ont demeuré dans une maison que *Braccio de' Baglioni* avait mise à leur disposition; le premier contrat du 26 avril 1471 leur donnait le droit d'être logés.

Il existe encore deux quittances de loyer payé par les deux imprimeurs, datées octobre 1474 et avril 1475; ils semblent donc avoir continué à exercer leur métier. On voit de nouveaux renseignements d'eux datés seulement 1476. Le 20 mars de cette année ils ont signé avec le susdit *Rinaldo di Francesco* l'acte d'une société contractée pour 2 ans à compter du 26 mars 1476. Cet acte est la dernière trace qu'ont laissée les deux imprimeurs.

On n'a pu indiquer aucun livre portant les noms de ces imprimeurs, mais il est pourtant possible d'attribuer quelques livres à leur presse. On connaît deux livres de jurisprudence de format in-folio, qui tous les deux ont des préfaces du même contenu. L'une d'elles, celle qui se trouve dans le livre de *Baldus de Ubaldis*, est réimprimée par *VERMIGLIOLI*². On y parle de l'assistance que l'art de l'imprimerie a apportée aux études et on continue de cette façon: *Hujus artificii commoditatem maximam ac studio Perusino pernecessariam considerans nobilissimus ac praestantissimus vir Bracchius Balionius*

¹ Marzi l. c. p. 563³⁾.

² Ouvr. cit. Appendice I p. 179—181.

sua cura ac diligentia homines hujus artis peritos in hanc civitatem accersiri curavit conduxitque eos, ut haec Baldi de Ubaldi de Perusio commentaria imprimerent, quae res studio quidem Perusino utilitatem maximam, Civitati vero honorem et gloriam affert. Le reste de la préface contient une louange des mérites et des vertus de Braccio de' Baglioni.

Depuis les jours de Vermiglioli on a vu dans ces préfaces un témoignage que ces deux livres sont des produits de la première presse à Pérouse, et qu'ils sont imprimés par les imprimeurs que Baglioni avait fait appeler; et de droit. Seulement avant la publication par Rossi des documents mentionnés ci-dessus on les a attribués à *Vydenast*, et ce n'est que FUMAGALLI qui les attribue à *Petrus de Colonia* et *Johannes de Bamberg*¹. L'un de ces deux livres est intitulé: *Baldi de Ubaldi Commentaria in VI Codicis*, sans lieu ni date². L'auteur était un des jurisconsultes les plus savants de son temps, et professeur à l'Université; il était lui-même associé dans la première société typographique du 26 avril 1471; il est donc assez probable que ce livre fut le premier travail de la société. Le livre est de format grand in-folio, comptant 331 feuillets non chiffrés, à deux colonnes et à 50 lignes par page, sans signatures ni réclames. Il n'y est employé qu'un caractère, un caractère romain, dont 20 lignes ont 111—112 millimètres de hauteur. Il est laissé de l'espace pour la peinture des initiales. Les deux ou trois premiers mots des chapitres sont imprimés en majuscules. L'impression est bonne, le registre irréprochable. Les abréviations sont plus nombreuses qu'on ne les trouve ordinairement parmi les caractères romains; on trouve deux formes de Q, l'une est large avec un trait plat et long, l'autre est plus étroite avec un trait court et bas; le signe d'abréviation de la terminaison *us* 9 ne descend pas au-dessous de la

¹ Lexicon typographicum Italiae. 1905, p. 295.

² Hain, Repertorium bibliographicum *2295. Vermiglioli No. I, p. 121—124.

ligne. Mes recherches reposent sur une photographie de la moitié d'une page de l'exemplaire de la Hof- und Staatsbibliothek à Munich; j'en donne un fac-similé en pleine grandeur.

Le second livre est *Philippi de Franchis Perusini Lectura super titulo de appellationibus et nullitatibus sententiarum s. l. n. d.*¹. Il est de format in-folio de 234 feuillets non chiffrés, à 50 lignes par page, sans signatures ni réclames. Il a, comme je viens de le dire, la même préface que celui de Baldus, et appartient sans doute aux premiers produits de cette presse; on peut même prétendre avec sûreté que c'était le second livre imprimé par Petrus de Colonia et Johannes de Bamberg. M. PAUL MARAIS, conservateur adjoint à la Bibliothèque Mazarine a eu l'obligeance de répondre à quelques questions que je lui ai posées sur les caractères de ce livre, et il en résulte qu'on n'y trouve que la forme large du Q, les caractères sont d'ailleurs tout à fait identiques. Les imprimeurs ont sans doute vu qu'en se servant de la forme large du Q ils obtiendraient sinon la beauté plus grande — car le Q large avec le trait long et plat en éloigne trop la lettre suivante, toujours la lettre u — au moins plus d'harmonie et d'égalité. Il sera sans doute permis de supposer que l'emploi des deux formes est le plus ancien; car il faut ajouter que la forme double ne se trouve que dans le livre de Baldus, tandis que le procédé appliqué dans le livre de *Ph. de Franchis* est employé dans un autre produit de la même presse.

Je n'hésite donc pas à émettre l'opinion que le livre de Baldus a dû paraître en 1471, et celui de Phil. de Franchis à la fin de la même année ou au commencement de 1472.

On trouve les mêmes caractères avec l'emploi de la forme large du Q dans un autre livre de jurisprudence: *Bartoli de Saxoferrato Lectura super I. et II. parte Digesti veteris*,

¹ Hain-Copinger 7317, Vermiglioli, No. II p. 124 — P. Marais et A. Dufresne de Saint-Léon, Catalogue des incunables de la Bibliothèque Mazarine. 1893, p. 103—04, No. 171, 1.

*s. l. n. d.*¹. Ce livre est de format in-folio, en deux volumes de 292 + 198 feuillets, à deux colonnes et à 50 lignes par page. M. E. FREYS a eu la bonté d'examiner l'exemplaire de la Hof- und Staatsbibliothek à Munich, examen qui a affirmé ma conjecture que nous avons affaire avec un produit sorti de la même presse; le matériel typographique qu'on y a employé est tout à fait identique à celui employé dans les ouvrages déjà cités; seulement, on ne trouve, comme je viens de dire, qu'une seule forme du Q. Les ouvrages cités sont déjà attribués par FUMAGALLI², qui renvoie aux études de Rossi, à la presse de Petrus de Colonia et Johannes de Bamberg. La vente du livre de Phil. de Franchis a dû être très facile, car il a été réimprimé. Grâce à l'obligeance de M. L. BYGÉN, administrateur général de la Bibliothèque de l'Université d'Upsal, j'ai eu l'occasion de soumettre cette réimpression à un examen très détaillé³. Il est imprimé avec les mêmes caractères que les livres que je viens de nommer. C'est un in-folio de 214 feuillets à 2 colonnes, à 50 lignes par page. Le premier feuillet est blanc, la préface que contient le premier feuillet de la première édition n'est pas réimprimé. Les caractères sont les mêmes caractères romains avec quelques modifications: on ne s'est servi que de la forme étroite du Q, le signe d'abréviation 9 pour *us* descend au-dessous de la ligne, le signe 3 remplaçant m à la fin des mots est modifié, M se trouve sous une forme un peu changée, la division quelquefois sous une forme bizarre un peu courbée qui certainement est inconnue dans les autres impressions. La force du corps de lettre est identique à celle des ouvrages en question.

¹ Hain *2569, Pellechet 1918. Vermiglioli n'a pas connu ce livre.

² *Lexicon typographicum Italiae*. 1905. p. 295.

³ J. Collijn, *Katalog der Inkunabeln der Universitäts-Bibliothek zu Uppsala*. 1907. No. 1222. — Reichling, *Appendices ad Hainii-Copingeri Repertorium bibliographicum*. Fasc. 2, No. 524.

On ne peut douter que ce livre ne fût imprimé par les mêmes imprimeurs que la première édition. Quant à la date de la publication, on peut seulement dire qu'il est imprimé avant 1475, année où l'on retrouve dans un autre livre les mêmes caractères fondus sur un corps plus petit.

Le livre dont il s'agit est *Bartholomaei de Saliceto Lectura super IX Codicis. s. l. 1475*¹.

Il est de format in-folio de 160 feuillets, à deux colonnes et à 51 lignes par page. M. E. FREYS a examiné l'exemplaire qui se trouve à Munich, et les renseignements qu'il me donne, sont sous tous les rapports confirmés par une photographie dont j'ai fait usage. La mesure de 20 lignes est de 108—109 millimètres, mais les caractères offrent tout à fait les mêmes traits que dans la réimpression de Philippus de Franchis. Il est évident que les imprimeurs ont voulu utiliser davantage le papier sans être obligés de renoncer à la grande marge. Ils pouvaient placer 51 lignes par page au lieu de 50 sans changer ni la hauteur ni la largeur de la colonne en rendant la force du corps un peu plus petite. Ils ont donc profité du moment où il fallait renouveler leur matériel pour faire ce changement tout en employant les mêmes matrices à la fonte.

Le développement des caractères employés dans ces livres nous renseigne sur leur chronologie. Le premier livre qui par la préface caractéristique se montre le plus ancien, a les deux formes de la lettre Q. Ce livre provient sans doute de la première société du 1^{er} mai 1471 jusqu' au 20 octobre 1472. Les livres de Philippus de Franchis et de Bartolus de Saxoferrato ont la forme large du Q, mais les caractères sont d'ailleurs tout à fait identiques aux précédents. Je suppose que ces livres sont imprimés avant la dissolution de la seconde société, c'est à dire avant le mois d'octobre 1473. En tout cas l'édition de Philippus de Franchis contenant la louange

¹ Hain *14139. Vermiglioli No. V p. 135—37 (il n'a pas vu le livre). Catalogue de la Bibliothèque de J. Manzoni. II. 1893, p. 20, No. 3474.

de Baglioni est le second livre imprimé par les imprimeurs en question. Ils ont pourtant bientôt vu que l'emploi de la forme étroite du Q rendrait la composition plus belle. En renouvelant leur matériel ils ont non seulement adopté l'emploi de la forme étroite du Q qu'ils venaient d'abandonner, mais ils ont apporté quelques changements aux caractères, que j'ai mentionnés en parlant de la réimpression de Philippus de Franchis. Il n'y a pas de doute que les caractères dont le corps est le plus petit, ne soient les plus récents, car un imprimeur ne se servirait pas des caractères une fois abandonnés dont le corps était plus grand et par conséquent moins économique. L'édition de Bartholomaeus de Saliceto de 1475 est donc sans doute le dernier produit.

Dans la Bibliothèque Mazarine à Paris se trouve un livre, relié avec la première édition de Philippus de Franchis¹. C'est *Mariani de Senis Repetitio super materia irregularitatis, s. l. n. d.* Il est de format in-folio, à deux colonnes et à 50 lignes par page. M. PAUL MARAIS a eu l'obligeance de me dire que les caractères sont tout à fait identiques à ceux employés dans le livre de Philippus de Franchis, comme d'ailleurs tout l'appareil typographique des deux livres est le même. Il n'est donc pas douteux que ce ne soit encore un produit de la presse de Petrus de Colonia et Johannes de Bamberga. Si M. Marais a raison en disant que les caractères sont identiques il faut que ce livre soit sorti de la presse dans les années 1472—73.

La nature de l'importante activité des deux imprimeurs pendant les années 1471—1475 se fait clairement voir par les produits que j'ai attribués à leur presse. C'est en pensant aux études de droit à l'Université que *Braccio de' Baglioni* a fait appeler les deux imprimeurs allemands, et leur travail se borne à l'impression des in-folios de droit savants. Il semble

¹ Paul Marais et A. Dufresne de Saint-Léon, Catalogue des Incunables de la Bibliothèque Mazarine. 1893. p. 104, No. 171, 2. Copinger II, 3882.

que la vente ait été bonne, car il a fallu procéder à la réimpression du livre de Philippus de Franchis.

Il a été possible jusqu'ici d'identifier définitivement les anciennes impressions pérugines soit par autopsie soit par photographies soit par les renseignements des experts. Quant aux trois petits livres, dont je vais parler, j'ai dû me contenter des observations assez superficielles de VERMIGLIOLI sur la ressemblance des caractères, observations qui ne permettent pas une identification exacte. Si toutefois je parle ici de ces livres, ce n'est pas pour donner raison à Vermiglioli, mais parce que ces impressions probablement sont sorties de la presse avant 1476 et que par conséquent elles peuvent être comptées parmi les produits de la presse dont j'ai parlé. — Il faut d'abord nommer une édition de *Gabr. Capodilista, Itinerario di Terra Santa e del Monte Sinai, s. l. n. d.*¹. C'est un livre in-4 non chiffré, sans signatures ni réclames, à 25 lignes par page. Il commence par une préface du poète pérugin *Paulo Boncambi*, où il raconte que *Gabriel Capodilista, al presente integerrimo et dignissimo Pretore de quista nostra augusta cita Perusina*, lui avait montré le manuscrit et se fit porter à le faire imprimer. On en voit que le livre est imprimé à Pérouse, et sachant que Capodilista était Podestà à Pérouse de septembre 1473 jusqu'à octobre 1474², on peut fixer la date de l'impression. Un examen des caractères pourrait trancher la question et nous dire, si Petrus de Colonia et Johannes de Bambergia ont imprimé ce livre. D'après Vermiglioli³ les caractères offrent de la ressemblance à ceux employés dans le livre de Philippus de Franchis. Ne pouvant pas démontrer que d'autres imprimeurs ont exercé leur métier à Pérouse avant octobre 1474

¹ Vermiglioli No. III, p. 128—131. Morelli, Bibliotheca Pinelliana. IV, p. 107—110. Une description complète du livre n'existe pas. Le 8 juillet 1907 fut vendu à Londres aux enchères publiques un exemplaire pour 20 livres Sterling. (The Athenaeum 13 juillet 1907).

² Vermiglioli, p. 38.

³ Ouvr. cit. p. 35.

il faut encore croire que Vermiglioli a raison; mais il faut pourtant dire que Rossi, selon Fumagalli¹, a l'opinion que ce livre ainsi que celui dont je parlerai prochainement, peuvent provenir d'une autre imprimerie anonyme. J'ignore, si Rossi est arrivé à ce résultat en examinant les livres mêmes.

Le second livre dont je parlerai est *Joh. Sulpitii Verulani Grammatica, s. l. n. d.*². L'auteur était professeur à l'Université de Pérouse pendant les années 1470—1475, et le livre est imprimé avant le 15 juin 1475, car le seul exemplaire mentionné dans la littérature porte une dédicace écrite de la main de l'auteur à un jeune gentilhomme pérujin et avec la date ci-dessus. Une dédicace imprimée dans le livre et adressée à *Angelo Lupi*, évêque à Tivoli et vice-légat *in agro Piceno* est datée le 7 *Idus Aprilis* mais sans indication de l'année. Angelo Lupi était évêque à Tivoli de 1471 jusqu'à sa mort en 1485³. Vermiglioli⁴ suppose, conformément à d'autres auteurs avant lui, que la dédicace date de 1473, mais cette hypothèse me semble arbitraire. C'est un livre in-4, non chiffré, à 28 lignes par page, sans signatures ni réclames. Après un examen très minutieux, deux bibliographes italiens, M.M. P. AIRENTI et P. AMORETTI ont déclaré que les caractères sont identiques à ceux employés dans les livres mentionnés de Baldus et Philippus de Franchis⁵. Rossi pourtant en doutait, comme je viens de dire.

Il y a encore un petit écrit dont il faut parler ici à cause des renseignements que nous en avons. C'est *Matheoli Perusini Tractatus de Memoria*⁶. Vermiglioli dit que ce petit livre in-4 de 6 feuillets à 28 lignes par page est imprimé avec les

¹ Ouvr. cit. p. 295.

² Vermiglioli No. IV, p. 131—134. Il n'y a aucune description satisfaisante de ce livre.

³ Ughelli, *Italia sacra* I, p. 1311.

⁴ Ouvr. cit. p. 49.

⁵ Vermiglioli, Ouvr. cit. p. 44.

⁶ Vermiglioli No. XVIII, p. 169—170 et p. 89—92.

mêmes caractères que le livre de Capodilista. Il est d'une rareté extrême, je ne suis donc pas à même de prononcer quelque opinion sur cette question. Je le crois pourtant probable que le livre date du même temps que les deux autres livres in-4; il n'est pas chiffré et n'a comme ceux-ci ni signatures ni réclames, le nombre des lignes est le même que dans Sulpitius Verulanus¹. — Bien que je ne puisse dire avec certitude, si les trois livres in-4 que je viens de nommer sont sortis de la presse de Petrus de Colonia et Johannes de Bamberg, je ne doute pas qu'on ne réussisse à trouver d'autres livres qui en proviennent. Il reste encore à examiner le grand nombre de livres italiens non identifiés qui se trouvent dans les bibliothèques.

III.

La réputation dont jouissait Pérouse et son Université attirait aussi d'autres imprimeurs ambulants d'Allemagne. Un d'entre eux dont le nom latin était *Johannes Johannis de Augusta*, qui donc était originaire d'Augsbourg ou qui plutôt avait fait son apprentissage chez un des imprimeurs de cette ville, était entré en société avec un cabaretier allemand à Pérouse, dont le nom italianisé était *Pietro Venanzio*, pour établir une imprimerie. Rossi a publié un document, daté le 7 décembre 1475, suivant lequel ces deux hommes s'engageaient à imprimer pour *Filippo Benedetti* un ouvrage de droit de son père, contenant des *Consilia*; le livre devait être de format grand in-folio, le nombre des exemplaires fut fixé à 400, et les imprimeurs s'engageaient à achever l'impression avant le 27 juin 1476, à moins que des circonstances imprévues ne l'empêchassent. S'ils imprimaient pour propre compte plus de 400 exemplaires, ils payeraient une amende de 100 ducats. Le paiement de l'impression fut fixé à 215 florins². — Marzi

¹ Malheureusement Vermiglioli n'a pas eu l'occasion de comparer ces deux livres.

² Marzi, Ouvr. cit. p. 564.

dit qu'il n'a trouvé nulle part le livre dont il est question. J'ai eu plus de chance. Il n'y a pas de doute qu'il ne soit question de *Benedicti de Benedictis Consilia super materia ultimarum voluntatum*. Le livre ne porte pas le nom de l'imprimeur mais dit d'être imprimé à Pérouse et achevé le 27 juin 1476. Vermiglioli qui le premier a révélé l'existence de ce livre¹, en donne une description très incomplète. Le livre est de format grand in-folio à deux colonnes et à 51 lignes par page; il n'est pas chiffré, et n'a ni signatures ni réclames; il est laissé de l'espace pour y peindre les initiales. Il y a un registre des cahiers pour l'instruction du relieur; les caractères sont des caractères romains. Le livre n'est pas connu hors des bibliothèques italiennes, et je ne l'ai pas vu. Il est intéressant de voir que l'achevé d'imprimer est du 27 juin 1476, jour où, d'après le contrat, il devait être achevé; on s'imagine facilement les efforts des imprimeurs pour finir le travail avant l'expiration du contrat.

Rossi a parlé d'un procès² en 1476 entre *Giovanni Reseps* de Haute-Allemagne, maître de l'art de l'imprimerie, et son compositeur *Stefano Aquila da Magonza di Sassonia* sur infraction à un contrat. Je suppose que Johannes Reseps de Haute-Allemagne est la même personne que Johannes Johannis de Augsbourg. Le nom Reseps me paraît étrange; on ne sait pas, s'il est d'origine allemande ou italienne, et on est porté à croire que la forme du nom est due à la mauvaise lecture d'un nom de famille allemand. Si cette conjecture est juste, le maître et le compositeur se sont retrouvés, car le 3 mars 1477 ils ont contracté une société qui avait pour objet d'imprimer des livres². Dans le contrat Stefano Aquila n'est plus nommé compositeur mais „habile graveur de caractères“. Il y aura plus tard lieu de retourner à Stefano Aquila de Mayence et à son contrat avec Johannes de Augusta.

¹ No. 7, p. 140—142. Il l'attribue par erreur à la presse de Vydenast.

² Marzi, Ouvr. cit. p. 564.

Nous savons de ce dernier qu'il s'est marié pour la seconde fois avec une femme de Pérouse¹.

IV.

Quand on voit se contracter l'une société après l'autre ayant pour objet d'imprimer des livres, on reçoit une vive impression de la vie littéraire intense à Pérouse et de l'intérêt que les hommes influents montraient au nouvel art. Les sociétés étaient contractées entre des imprimeurs et des capitalistes avec le but d'imprimer un seul livre ou quelquefois des livres d'un certain genre. Cette forme d'exploitation était au début de l'art de l'imprimerie très répandue, surtout en Italie. Les grands libraires n'apparaissent que dans la dernière vingtaine d'années du 15^e siècle à Venise, plus tard seulement ils s'organisent en Allemagne indépendamment des imprimeurs. C'était chose ordinaire que les imprimeurs manquaient des fonds, et la concurrence rendait leur situation précaire. *Rinaldo di Francesco*, agent de Baglioni, qui le 20 mars 1476 avait renouvelé le contrat avec les deux plus anciens imprimeurs de Pérouse, *Petrus Petri* et *Johannes Nicolai*, avait un mois plus tôt, le 22 février 1476, contracté une autre société semblable¹ avec les Allemands *Maestro Arigo* et *Jacomo di Langhebuhr* et *Janne de Arigo*, dit *bidello impressore*. Cette société subsisterait jusqu'au mois de juin 1477. On ne comprend ces renseignements qu'en les comparant avec ce qui est mentionné dans la préface de l'édition de *Justiniani Digestum vetus*² achevée à Pérouse le 29 avril 1476. Nous y lisons que les promoteurs de cette édition étaient *Jacobus Sanguenbeke*, professeur à l'Université, *Joannes Wdenast Sicamber* et *Henricus Clayn Sverus*, dont le *coelandi sculpendique ars* est mentionné; au colophon *Henricus Clayn* est dit *Ulmae vetusta et nobilissima germanie civitate ortus*. D'ailleurs

¹ Marzi, Ouvr. cit. p. 564.

² Vermiglioli p. 186—87.

nous lisons au colophon de *Petri Philippi de Nobilibus de Corneo super VI. Codicis, Perusiae 14 juin 1477*, que ce livre est imprimé *per Johannem Vydenast almanum almi gymnasii perusini ministrum*. En comparant ces renseignements les uns avec les autres, on ne peut pas douter que *Jacomo di Langhebuhr* ne soit le professeur allemand à l'Université, *Jacobus Languenbeke Saxo*¹ (*Sanguenbeke* est sans doute une faute d'impression), que *Maestro Arigo* ne soit *Heinrich Clayn*, originaire de *Ulm*, l'habile graveur et imprimeur, et que *Janne de Arigo* ne soit *Johannes Vydenast*, originaire des provinces rhénanes, dont le père s'est appelé *Heinrich*. Celui-ci s'intitule imprimeur et bedeau à l'Université; il faut sans doute entendre par là qu'après avoir été imprimeur il s'est fait nommer bedeau. Il faut se rappeler que pendant les premières années après l'invention de l'art de l'imprimerie les imprimeurs étaient des savants ou des demi-savants qui avaient étudié aux universités. Que *Braccio de' Baglioni* était le moteur de cette société aussi, se voit clairement du fait que Vydenast et son aide Stephan de Mayence, dont je parlerai plus tard, habitaient une maison à côté du palais de Baglioni, sans doute une maison, dont ce gentilhomme était le propriétaire.

Déjà deux mois après la signature du contrat, le 29 avril 1476 l'édition du *Digestum vetus* fut achevée. Ceci est tout à fait extraordinaire, car c'est un grand livre de format in-folio, de 463 feuillets non chiffrés, à deux colonnes entourées de commentaire, sans signatures ni réclames. C'était la première édition du *Digestum vetus* sortant de la presse, et c'est un travail qui mérite bien d'être mentionné. Le texte est imprimé en deux colonnes; les caractères sont une grosse

¹ Je n'ai pas réussi à identifier cet homme. Vermiglioli l'appelle p. 55 *Languenbeke*. Rossi a sans doute lu *Langhebuhr* pour *Langhebecher*; il existait au Nord de l'Allemagne une famille estimée, nommée *Langebeck* et le nom *Saxo* fait soupçonner qu'il était originaire de Basse-Allemagne.

gothique, dont les majuscules sont très grandes et d'une apparence caractéristique, qui rappelle les caractères de l'Allemagne du Sud; la mesure de 20 lignes est de 119 mm. Le commentaire imprimé en deux colonnes entoure le texte de tous les côtés; il comporte 70 lignes par page. Il est imprimé en caractères romains dont 20 lignes ont 102 mm. de haut. La rubrique est la même pour le texte et le commentaire. Il est laissé de l'espace pour la peinture des initiales. Il est presque incroyable que l'impression de cette oeuvre ait pu être achevée en deux mois, mais les dates en portent témoignage. Ceci nous fait croire qu'on s'est formé de fausses idées sur ce qu'une imprimerie ancienne et primitive était à même de produire. Mais on ne peut pas douter que Clayn n'ait établi une imprimerie plus grande que d'ordinaire et avec beaucoup d'aides; sinon un tel travail aurait été impossible.

Le nom de Clayn ne se trouve pas dans d'autres livres, on n'a pas trouvé d'autres livres non plus imprimés avec les caractères du *Digestum vetus*. Mais le 14 juin 1477 le livre de *Petrus Philippus de Corneo* cité ci-dessus fut achevé d'imprimer par Vydenast. Ce livre¹ aussi est de format grand in-folio, de 387 feuillets non chiffrés, imprimé en deux colonnes à 58 lignes par page, sans signatures et sans réclames. Les caractères ne sont pas identiques à ceux employés dans le *Digestum vetus*. Le corps de lettre a presque la même grandeur que les caractères employés par Clayn dans le Commentaire, mais il y est ajouté toute une série de majuscules de caractère gothique et dont la forme ressemble un peu aux grands caractères de Clayn. Je ne doute pas que le livre de *de Corneo* ne soit, comme le *Digestum vetus*, un résultat du travail de la même société, dont l'expiration était fixée à juin 1477. Mais il est évident aussi qu'un changement bien important s'est transformé, car le nom de *Clayn* disparaît et le bedeau *Vydenast* se nomme imprimeur en se servant de

¹ Vermiglioli p. 143. Hain *5741.

caractères en partie nouveaux. L'explication de ce fait peut être donnée avec assez de sûreté.

Dans les pièces du procès intenté au mois de septembre 1477 par un des aides de *Vydenast*, *Stephan de Mayence*, contre son maître, on voit que Vydenast déjà au mois de juillet 1476 a engagé Stephan qui était compositeur et un sculpteur et graveur habile de caractères. Le *coelandi sculpendique ars* de Clayn est mentionné dans la préface du *Digestum vetus* d'où l'on voit que *Langenbeck* et *Vydenast* ont partagé les frais, tandis que *Clayn* était le directeur technique. Il est tout lieu de croire que Clayn est mort avant juillet 1476, et que Stephan, dont la spécialité était aussi la fonte de caractères, devait le remplacer. On comprend alors que les caractères employés dans le livre signé par Vydenast sont modifiés et que Vydenast en 1477 s'appelle imprimeur. On sait que la peste sévissait à Pérouse pendant les années 1476 et 1477, et que quantité de gens en mouraient¹. Clayn est sans doute mort de la peste² et Vydenast était alors comme ancien imprimeur celui de la société qui était le plus propre à se charger de la direction technique de l'imprimerie, tâche qu'il ne pouvait accomplir sans assistance d'un expert.

Les pièces du procès entre Vydenast et Stephan de Mayence sont partie publiées partie brièvement rapportées par Vermiglioli³. L'acte d'accusation du 22 septembre 1477 donne une foule de renseignements intéressants qui nous donnent un aspect fidèle des conditions sous lesquelles travaillaient les anciens imprimeurs. Stephan fut engagé par Vydenast au milieu du mois de juillet 1476, d'abord jusqu'au 1^{er} février 1477, mais l'engagement fut renouvelé jusqu'au milieu du mois de juillet 1477, de sorte qu'il servait Vydenast toute une année. Le salaire fut fixé à 2 ducats par mois; la moitié écherrait

¹ Vermiglioli p. 112.

² Vermiglioli pp. 57—58 émet en passant la même supposition.

³ Ouvr. cit. pp. 188—190, 60—66.

donc le 1^{er} février¹. Stephan prétend qu'au mois de septembre il n'avait reçu que 9 ducats, et que le montant entier était échu au milieu du mois de juin (c. à d. après l'achèvement du livre de *de Cornio* et l'expiration de la société). Stephan avait alors demandé son dû, désirant quitter la ville. Mais Vydenast le retenait dans sa maison et ne le payait pas, de sorte que Stephan ne pouvait partir et ne pouvait rien gagner du milieu de juin jusqu'à septembre; il évalue sa perte à 16 ducats *pro expensis factis et lucro cessante*. Vydenast avait engagé Stephan *ad componendum libros in exercitio imprimendi*, c. à d. comme compositeur; mais il est dit expressément qu'il *laboravit, fecit et composuit unum instrumentum aptum ad jactandum litteras ad imprimendum libros*, c. à d. un instrument servant à la fonte des caractères. Stephan a présenté comme témoin un autre typographe allemand au nom de *Crafto* — forme latine du nom allemand *Kraft* — qui l'avait aidé *ad limandum et aptandum punctellos, matrices ad litteras aptas ad imprimendum libros et etiam ad corrigendum et limandum dictas matrices*. Ces termes indiquent la fabrication de poinçons et de matrices servant à la fonte

¹ Vermiglioli (p. 61) a compris le texte de la pièce d'une autre façon. Il dit que le salaire devait être 2 ducats par mois pendant les premiers six mois et 2 ducats et demi par mois pendant les 6 derniers mois. Même avec cette explication du texte latin et de l'expression *cum dimidio* Vermiglioli a commis une erreur; car alors il faudrait que le salaire fût 2 ducats et demi pendant les 6 premiers mois et 2 ducats pendant les 6 derniers. Mais je suppose que l'expression *cum dimidio* signifie la moitié du salaire annuel qui suivant le contrat écherra le 1^{er} février. Sans doute Vydenast s'est engagé à payer le salaire après l'achèvement du livre qu'il fallait imprimer, il a commencé par engager Stephan jusqu'à février dans l'espoir d'achever l'impression avant cette date, mais il a renouvelé l'engagement, voyant que l'espoir lui fit défaut. Voici le texte latin: *Dictus Johannes tenetur et obligatus est dare et solvere pro suo salario et mercede dicto Stefano ducatos duos pro quolibet mense dictarum sex mensium et cum dimidio scilicet a medio mense juli anni 1476 usque ad calendas mensis februari 1477 et debet solvere eidem Stefano ducatos duos pro quolibet mense dictorum mensium a calendis mensis februarii usque ad medium mensem junii.*

de caractères. Stephan et Kraft avaient été *socii in arte impressionis litterarum*¹ à Foligno avant de venir à Pérouse. A Foligno *Joh. Neumeister ejusque socii* avaient en 1470 imprimé le livre de *Leonardus Aretinus: De bello Italico adversus Gothos*, soutenus par *Emiliano degli Orfini*. Encore le 6 avril 1472 Neumeister a imprimé la première édition de la *Divina Commedia* de *Dante* et puis il semble avoir quitté l'Italie. Il est assez probable que Stephan et Kraft ont été ces *socii*. Claudin² est d'avis que Vydenast aussi était à Foligno à ce temps, et sa restitution du texte fragmentaire de Vermiglioli me semble très vraisemblable: *pres[ens] fuit tempore contracte societatis. Interrogatus de loco dixit in Civitate Fulginei*³. Il n'est pas dit expressément que Vydenast était un des *socii* de Neumeister, mais c'est le plus probable. L'expression *contractae societatis* se réfère sans doute aux relations entre Stephan et Kraft. Quand Claudin croit⁴ que Baglioni a acheté tout le matériel de Neumeister, il se rend coupable d'une grave erreur; cette assertion est réfutée par une comparaison des caractères de Foligno avec ceux de Pérouse. Le dossier du procès nous raconte que Kraft a passé 10 mois pendant les années 1476 et 1477 à Rome occupé de produire des *punctellos et matrices ad imprimendum libros*⁵. Il a sans doute fui la peste qui sévissait à Pérouse. Claudin⁶ dit à tort que Stephan accompagnait Kraft à Rome.

Stephan a pris aussi en témoin un autre collègue qui, comme Kraft, se dit *de Moguntia* et s'appelle *Johannes Ambrach*. Je ne puis m'abstenir de croire que celui-ci n'est nul autre que l'imprimeur plus tard si fameux de Bâle *Johann*

¹ Vermiglioli, p. 113.

² Origines de l'imprimerie à Albi. Les pérégrinations de J. Neumeister. Paris 1880, pp. 51—52.

³ Vermiglioli, p. 113.

⁴ Ouvr. cit. p. 50.

⁵ Vermiglioli, p. 64.

⁶ Ouvr. cit. p. 52.

Amorbach ou *Amerbach*¹. Il était né en 1444 à Reutlingen en Souabe, étudiait à Paris et vint plus tard en Italie. En 1478 il établit une imprimerie à Bâle; dans un document il est cité comme *Meister Hans von Venedig genannt von Emrebach*². Il faut entendre par ce nom, que la ville de Venise fut son dernier séjour avant d'arriver à Bâle. Il semble très probable qu'il a travaillé à Pérouse avec ses compatriotes avant d'aller à Venise.

Vydenast a pris en témoin trois hommes du personnel de l'imprimerie qui étaient tous des Allemands, savoir *Paulus Petri*, *Georgius Friderici* et *Johannes Petri* au surnom italien *il Papa*, nom qu'il a pris sans doute en Italie. Ce dernier est appelé *scriptor*; il y a d'autres témoignages de l'emploi de ces scribes dans les anciennes imprimeries. On en trouve à Milan³ déjà en 1472 et le grand imprimeur *Koberger* à Nuremberg avait même pendant quelque temps trois scribes⁴. La cause en est sans doute qu'on n'a pu se servir des vieux manuscrits précieux pour composer, car les imprimeurs les empruntaient quelquefois de loin et étaient obligés de les traiter avec la plus grande prudence. Il fallait donc les copier, avant que les compositeurs pussent se mettre au travail.

On ignore le résultat du procès, le jugement rendu ne semble pas conservé. Mais les documents sus-mentionnés offrent un très grand intérêt, nous faisant connaître les conditions sous lesquelles travaillaient les imprimeurs ambulants, et l'organisation et le travail des anciennes imprimeries.

Vydenast perdit son fils Théodor⁵, mort de la peste à Pérouse, et semble avoir travaillé dans des conditions malen-

¹ Cette conjecture est affirmée par ce fait que dans les registres de *Safranzunft* il est appelé *Meister Hanns von Ambrach*. (Stehlin, Archiv f. Geschichte des deutschen Buchhandels, XII. 1889, p. 44.)

² Hase, *Die Koberger*. 2. Ausg. p. 188.

³ Saxius, *Hist. typogr. Mediol.* p. 449.

⁴ Hase, *ouvr. cit.* pp. 58—59.

⁵ Vermiglioli, p. 112.

contreuses. Le procès nous montre qu'il vivait dans un grand embarras financier. Il prétend devant la Cour qu'il a payé à Stephan non seulement neuf ducats, mais qu'il lui a même donné un exemplaire du livre de *de Corneo* d'une valeur de trois ducats. En 1477 il a dû engager trois exemplaires du *Digestum vetus* à Madame *Eufemia*, veuve du jurisconsulte péruquin *Mansueto de' Mansueti*¹. Après la dissolution de la société au mois du juin 1477 il semble avoir cessé d'imprimer; mais nous le retrouverons encore une fois, en 1482, exerçant son ancien métier.

V.

La quatrième imprimerie péruquine qui a laissé des traces et dont je vais parler, est regardée par HAEBLER² comme une continuation de l'imprimerie de *Vydenast*. Il n'en donne pas des raisons et je n'ai pu trouver aucun argument qui puisse parler en faveur de cette supposition. A mon avis, les raisons qui nous feraient croire que cette imprimerie a eu son siège à Pérouse, sont même aussi faiblement fondées que possible.

Il existe un livre: *Tractatus de pulsibus* du professeur péruquin *Petrus de Vermigliolis* portant la date du 5 février 1480. VERMIGLIOLI³ en donne une description incomplète. C'est un livre grand in-folio, dont le nombre de feuillets ne dépasse pas 30; il est imprimé avec des caractères gothiques en deux colonnes et à 44 lignes par page; les feuillets ne sont pas chiffrés, ils sont sans réclames, mais portent les signatures a-ciiij; il est laissé de l'espace pour la peinture des initiales. La date du 5 février 1480 n'est pas l'achevé d'imprimer, mais indique plutôt le jour où l'auteur a achevé son travail. Le livre termine par cette remarque énigmatique: *H. M. Impressit*. Les filigranes du papier sont les mêmes que ceux du *Digestum*

¹ Vermiglioli, p. 56.

² Typenrepertorium der Wiegendrucke, II, p. 82.

³ Ouvr. cit. pp. 148—149 comp. pp. 70—71.

vetus 1476 et des *Consilia de Benedictus de Benedictis*. On ne connaît aucun imprimeur à Pérouse dont les initiales sont H. M. Vermiglioli¹ émet l'hypothèse que ce serait un imprimeur nommé *Hieronymus Mendesanus* de Parme, dont on ne connaît que le nom.

Un autre livre est d'après Vermiglioli² imprimé avec les mêmes caractères et sur du papier avec des filigranes que nous retrouvons dans des impressions réellement pérugines. C'est une oraison funèbre en latin prononcée à Pérouse par *Francesco Maturanzio*, humaniste pérugin, à la mort de *Grifone de' Baglioni*, fils de *Braccio*, tué par trahison au mois de mai 1477³. C'est un petit in-4 de 8 feuillets non chiffrés, à 30 lignes par page, sans signatures et sans réclames; le premier feuillet et le verso du dernier feuillet sont blancs. PANZER fut le premier à appeler l'attention sur ce petit livre⁴, qu'il avait trouvé dans la Bibliothèque de Rothenburg. Il croit, qu'il est imprimé à Pérouse avant 1482; il l'a sans doute attribué à la presse de Stephan Arndes qui y imprimait pendant les années 1481 et 1482. Vermiglioli fait justement observer qu'il est plus que probable que l'oraison funèbre a été prononcée à l'enterrement et qu'elle a été imprimée immédiatement après, comme c'était la coutume.

Si Vermiglioli a raison d'identifier les caractères employés dans ces deux livres, nous avons affaire avec deux produits d'une presse qui a travaillé du mois de mai 1477 au plus tôt jusqu'après le mois de février 1480. Aucun de ces deux livres ne porte indication du lieu d'impression, mais tout parle en faveur d'une provenance pérugine. Tous les deux auteurs étaient des Pérugins et le père de *Grifone de' Baglioni* était protecteur de l'art de l'imprimerie à Pérouse. Mais il n'est

¹ Ouvr. cit. p. 114.

² Ouvr. cit. pp. 145—147, comp. pp. 66—67.

³ Vermiglioli p. 67.

⁴ Annales. IV, p. 487.

pas absolument certain que les caractères des livres sont identiques; on ne peut pas toujours avoir confiance en l'examen typologique de Vermiglioli; un des livres a des signatures, l'autre, le plus ancien, n'en a pas; pourtant l'imprimeur aurait pu y changer de méthode. Mais il paraît étrange qu'on n'ait pu trouver dans les archives les moindres renseignements sur l'existence d'une telle imprimerie malgré les recherches très soigneuses de Rossi, et qu'on ne connaisse aucun produit datant du temps entre le mois de mai 1477 et le mois de février 1480 qu'on puisse attribuer à cette presse. A mon avis il sera pour le moment le plus prudent de constater notre peu de connaissance de l'imprimerie péruquine connue sous les initiales H. M. Il me semble très probable que l'oraison funèbre de Grifone de' Baglioni par Maturanzio réellement est imprimée à Pérouse. Les questions que soulèvent ces deux livres ne peuvent être résolues que quand on réussira à les examiner soigneusement d'après les principes modernes.

VI.

D'après un document publié par Rossi¹ *Friedrich Eber* de Haute-Allemagne et *Giovambattista di Pietro*, probablement un citoyen de Pérouse, ont contracté le 13 mars 1479 une société en nom collectif pour imprimer des livres appartenant au droit civil. Il est intéressant d'observer que les imprimeurs se laissent toujours guider par des égards pour l'étude du droit à l'Université. Ils commencèrent à imprimer un livre *sulle doti*, mais ils moururent tous les deux peu après. Les héritiers *Sigismundus Ludovici* de Haute-Allemagne et *Petrus Petri* de Cologne², peut-être deux Allemands qui travaillaient dans l'imprimerie — les noms ne font pas penser

¹ Marzi, pp. 564—565.

² C'est à peine le même imprimeur que *Petrus Petri de Colonia* qui, appelé à Pérouse en 1471, y établit la première imprimerie. Celui-ci n'aurait pas été forcé de confier le travail à un autre.

à quelque parenté avec *Friedrich Eber* — ont confié l'achèvement du travail à *Vydenast* qui en acheva l'impression pendant les années 1479—1482.

Voilà les renseignements que nous donnent les archives. Comme MARZI très bien a vu, on peut sans difficulté identifier le livre *sulle doti* dont il est question ici. C'est une édition de format in-folio, sans indication de lieu ni de date, du livre *de dotibus*¹ du Pérugin *Baldus Secundus de Bartolinis*. Le livre est achevé par l'auteur en 1479, et on a commencé à l'imprimer aussitôt après. Il compte 212 feuillets non chiffrés à 2 colonnes et à 51 lignes par page, sans signatures et sans réclames. Les caractères sont gothiques. PROCTOR a d'abord attribué ce livre à la presse de *Petrus Mauffer* à Padoue. En 1903² il corrige cette faute, et suivant le renseignement de MARZI il l'attribue à la presse de *Vydenast*. On peut voir combien Proctor a hésité devant l'identification de ce livre. Dans la signature du facsimilé publié par la *Type Facsimile Society* il cite *Fr. Eber* et *J. Vydenast* comme imprimeurs du livre, mais dans le texte il l'attribue à l'imprimeur H. M., sans qu'on voie les raisons qui l'ont poussé à cette explication. K. BURGER, qui en 1905 a donné un résumé du contenu des publications de la société pendant les cinq premières années, attribue le livre à *Vydenast* en disant qu'il est imprimé avec son caractère No. 2. Devant cette indécision il faut maintenir le témoignage contenu dans les documents, que *Eber* en a commencé l'impression et que *Vydenast* l'a achevée. En 1479 *Vydenast* n'avait certainement aucune imprimerie. Le caractère gothique employé dans le livre de Bartolini n'a jamais été dans la possession de *Vydenast*. Les caractères et le reste du matériel ont sans doute appartenu à *Friedrich Eber* et plus tard à ses héritiers. Après la mort de *Eber* personne autre que l'ancien imprimeur, actuellement bedeau à l'Université,

¹ Hain *2467, Proctor 6796. Type Facsimile Society. 1903, bb.

² Index etc. Supplément 1902, p. 13.

Vydenast n'était à même de surveiller l'impression d'un si grand livre; il a donc prêté son assistance comme directeur de l'entreprise. Mais il faut absolument maintenir l'individualité de cette presse, différant de la presse antérieure de Vydenast.

PROCTOR fait observer¹, que deux livres qu'il avait attribués autrefois à un imprimeur inconnu de Vicenza, savoir une édition de *Steph. Fliscus: Synonyma* (Proctor 7182) et une édition de *Robertus Anglicus: Astrologia* (Proctor 7183), sont imprimés avec les mêmes caractères que le livre de Bartolini, et il les attribue donc à cette presse. Je ne suis pas à même de contrôler l'exactitude de cette identification, mais je suis d'avance disposé à en douter. La société fut contractée par les deux imprimeurs pour imprimer des livres appartenant au droit civil, mais aucun de ces livres n'y appartient. Naturellement rien ne fut imprimé après l'achèvement du livre de Bartolini; les héritiers avaient confié le travail à Vydenast pour accomplir l'engagement contracté, ce qui durait trois ans environ. Donc les deux livres auraient dû être imprimés entre le 13 mars 1479 et la mise en presse du livre de Bartolini la même année, et la société aurait dû commencer par rompre le contrat. Si l'assertion de Proctor, quant à l'identité des caractères, est juste, il me paraît plus probable que les héritiers ont vendu le matériel à quelque imprimeur qui aura imprimé les deux petits livres, sans qu'on sache où ni à quelle date.

VII.

Le dernier des imprimeurs dont je vais parler ici, est l'imprimeur bien connu *Stephan Arndes* de Hambourg, qui en 1486 fut appelé à Slesvig pour y imprimer pour le diocèse de Slesvig le splendide *Missel* et qui après son séjour dans cette ville déployait une grande activité à Lübeck jusqu'à sa mort en 1519. Les renseignements qu'on possède sur son ac-

¹ Index etc. Supplément 1902, p. 13.

tivité comme imprimeur indépendant sont assez nombreux quoiqu'il y en ait encore des nouveaux à révéler. Avant de parler de son activité comme imprimeur indépendant à Pérouse pendant les années 1481 et 1482 je tâcherai de raconter quelque chose sur sa vie et son sort avant 1481.

VERMIGLIOLI ne discute pas la question qui se lève, la question de savoir si *Stephan de Mayence*, mentionné dans le dossier du procès de Vydenast en 1477, pourrait être Stephan Arndes. M. CHR. BRUUN¹ aussi a eu le pressentiment de leur identité sans toutefois poursuivre son idée; mais à cette époque il était impossible de répondre clairement à la question. De nos jours l'affaire paraît une autre. Il faut se rappeler que j'ai parlé de deux imprimeurs au nom de Stephan, l'un *Stephano Aquila da Magonza di Sassonia*, associé de l'imprimeur *Johannes Johannis (Reseps)* de Augsbourg l'autre *Stephan de Mayence* que nous connaissons par son différend avec Vydenast. J'ai parlé de ces deux comme de deux personnages différents, mais ils sont en effet une même personne. Ils se dirent tous les deux *de Mayence*; *Stephan Aquila* était compositeur, mais dans le contrat qu'il a signé avec Johannes de Augsbourg le 3 mars 1477 il est dit être un graveur habile de caractères; *Stephan de Mayence* entra dans le service de Vydenast comme compositeur, mais on relève avec force son travail comme graveur et fondeur de caractères. Il serait absurde de croire qu'il aurait vécu à Pérouse en même temps deux imprimeurs avec des qualités si semblables. Je parlerai plus tard de la seule chose qui de premier abord semble contraire à l'identité des deux Stephan. — Stephan Aquila n'est cependant nul autre que Stephan Arndes. Ordinairement les anciens imprimeurs latinisaient leur nom, et surtout les imprimeurs allemands qui venaient en Italie avaient beaucoup de raisons pour le faire. *Ulrich Han* de Vienne

¹ De nyeste Undersøgelser om Bogtrykkerkunstens Opfindelse. 1889, p. 75, remarque.

qui venait à Rome en 1468 s'appelait *Gallus*; *Jaques le Rouge* qui imprimait à Venise dès 1473 s'appelait *Rubeus*. *Arndes* signifie *filz de Arnd*, mais le mot bas-allemand *arn*, *arnt*, *arent*, signifie *aigle*¹, il était donc pour Stephan Arndes tout naturel de traduire ce mot *arns* en latin et de s'appeler *aquila*, quand il voulait prendre en Italie un nom latino-italien.

En adoptant l'idée qu'il s'agit de Stephan Arndes, quand on parle des deux Stephan à Pérouse, nous pouvons reconstruire une grande partie de sa vie, avant qu'il pût s'établir comme imprimeur indépendant.

En s'appelant *da Magonza di Sassonia*, il veut dire qu'il était né en Basse-Allemagne, — il était en effet né à Hambourg — et qu'il venait de Mayence où il avait exercé son métier avant d'aller en Italie. Il est très probable qu'il a fait son apprentissage à Mayence, ce qui était alors une grande recommandation; c'était là que Gutenberg avait commencé à exercer le nouvel art, c'était là que Peter Schöffer, dont la capacité était estimée partout, travaillait encore. *Kraft* aussi se dit *de Maguncia* et a sans doute travaillé dans l'imprimerie de Schöffer. On ne sait pas quand Arndes a quitté Mayence pour aller en Italie. Il travaillait à Foligno avec Kraft chez *Johann Neumeister*, un des aides de Gutenberg. Il est possible que Arndes et Kraft se soient mis en route avec Neumeister et qu'ils aient travaillé avec lui à Foligno depuis 1470, jusqu'à ce que celui-ci en 1472 ait quitté cette ville. Plus tard il est entré dans le service de *Johann Vydenast*; il à été dans son service avant les années 1476 et 1477, engagement qui a donné lieu au procès. L'acte d'accusation dit que *inter alia tempora quibus ipse Stefanus stetit cum dicto Johanni Ubidello stetit et cum ipso pro tempore unius anni incipiendo Janus 1476*². Ceci a dû être avant l'année 1476, car après ce service chez Vydenast il entra dans le

¹ Schiller & Lübhen, *Mittelniederdeutsches Wörterbuch*. I, 128.

² Vermiglioli, p. 188.

service de Johannes Reseps (Johannes Johannis de Augsbourg), ce qui fut la cause d'un procès, sans doute au commencement de 1476. Alors il s'est fait réengager au mois de juillet 1476 par Vydenast qui avait besoin d'un compositeur et d'un fondeur habile de caractères après la mort du graveur habile Heinrich Clayn, directeur technique de l'imprimerie. Vydenast connaissait déjà Stephan Arndes et son travail et devait se sentir heureux de voir qu'il était sans engagement après son procès avec Johannes Reseps. L'engagement était fait pour 6 mois jusqu'au 1^{er} février 1477. Il n'y a aucun doute que Stephan Arndes n'ait assisté à l'impression du livre de *Petrus Philippus de Corneo*, et c'est sans doute lui qui a gravé les poinçons des nouvelles majuscules gothiques de ce livre, et qui a fondu les caractères dans le moule construit par lui-même. Mais le 1^{er} février 1477 le livre de *de Corneo* était loin d'être achevé et, qui pis est, Stephan Arndes ne pouvait pas avoir l'argent que lui devait Vydenast. Suivant le dossier du procès intenté contre Vydenast du 22 septembre 1477, Arndes a toutefois renouvelé son engagement chez Vydenast. Mais comment donc comprendre le document d'après lequel il est entré en association avec Johannes Johannis de Augsbourg le 3 mars 1477? Si l'on ose croire qu'on a bien lu cette dernière date, mon hypothèse de l'identité de Stephan Aquila et Stephan de Mayence semble faire défaut. Je crois pourtant que la continuité de l'argumentation n'est pas rompue.

Stephan Arndes, en signant le 3 mars un contrat avec Johannes de Augsbourg, n'avait pas encore reçu l'argent que Vydenast lui devait depuis sept mois et demi — il n'avait reçu au mois de septembre que neuf ducats, salaire de [quatre mois et demi. Il n'est donc pas étrange qu'il a perdu la patience et qu'il a essayé par tous les moyens de forcer Vydenast à lui payer son avoir; le 3 mars il a donc signé un contrat avec Johannes de Augsbourg, qui paraissait alors être sans engagement. Je suppose, que ce contrat a été notifié devant

la magistrature et enregistré, mais qu'il n'a jamais été réalisé, et qu'on n'a même pas eu l'intention de le faire. On n'a pu trouver aucun livre imprimé par cette société. Probablement Vydenast craignant de perdre Arndes qui lui était indispensable pour l'achèvement du livre de *de Corneo* lui a donné de bonnes promesses et l'a porté à renoncer au projet de commencer à imprimer en compagnie avec Johannes de Augsbourg.

Le procès de septembre nous montre cependant que Stephan Arndes a été désabusé par Vydenast. Il avait reçu neuf ducats et un livre évalué à trois ducats, mais il ne pouvait trouver de travail à Pérouse, Vydenast ne pouvait lui en donner et il ne pouvait pas quitter la ville. Malheureusement nous ne pouvons suivre les traces de Stephan Arndes du mois de septembre 1477 jusqu'en 1481, nous ne connaissons rien de son existence et ne savons pas où il a travaillé pendant ce temps; sans doute il a enfin réussi à quitter la ville et à trouver du travail autre part chez des compatriotes. Seulement en 1481 nous le retrouvons à Pérouse où il s'est établi comme imprimeur indépendant et où tout paraît lui être propice. Il n'y avait pas alors d'autres imprimeurs que Vydenast occupé de régler les affaires de Friedrich Eber¹.

Nous le trouvons pour la première fois comme imprimeur le 16 juin 1481, date de l'achèvement d'imprimer de *Maturantius: Liber de componendis versibus*². Ce petit livre rare fut acheté en 1893 par la Bibliothèque royale, à la vente de la bibliothèque du comte J. Manzoni³. C'est un petit in-4^o de 28

¹ L'âge d'or de l'art de l'imprimerie à Pérouse semble avoir fini à la mort de Braccio de' Baglioni en 1479; La concurrence devenait de plus en plus grande, la peste avait envahi la ville qui avait peine à reprendre sa vigueur. Stephan Arndes trouva l'occasion favorable et déployait une grande énergie dans l'espace relativement courte de temps où il y travaillait comme imprimeur.

² Hain 10890, Proctor 7232. Incun. Haun. No. 1678. Vermiglioli, No. XI, pp. 149—153.

³ Catalogue de la bibliothèque de J. Manzoni. II, 1893, p. 43. No. 3528.

feuillet à 32 lignes par page, imprimé avec une petite gothique élégante, qu'il a employée dans tous les produits de sa presse à Pérouse¹. Il a maintenant renoncé à la forme atine de son nom *Aquila* et s'appelle dans le colophon *ingeniosus vir Stephanus Arnes Ancisburgensis*. Déjà un peu plus de deux semaines après, le 2 juillet 1481, il acheva une édition des *Fioretti* de *S. Francesco d'Assisi*². Ce petit livre extrêmement rare est également de format in-4^o à 33 lignes par page, les feuillets ne sont pas chiffrés, mais portent des signatures comme tous les livres de Stephan Arndes. Il est imprimé avec la même gothique que tous les autres livres de la même presse. On trouve au colophon le nom de l'imprimeur *Steffano Arns de Hamborch*. — Il est caractéristique pour tous les livres sortis de la presse de Stephan Arndes à Pérouse, que l'imprimeur emploie des lettres minuscules pour indiquer au rubricateur l'endroit où il fallait peindre les initiales. Je n'ai pu trouver qu'une seule initiale gravée en bois dans les livres que j'ai vus, c'est la lettre majuscule P au premier feuillet du livre de Maturantius.

Le 21 novembre 1481 Arndes a achevé l'impression du plus grand travail qu'il ait eu à faire pendant son séjour à Pérouse, *Constitutiones Marchiae Anconitanae*³, de format in-folio de 96 feuillets, imprimé en deux colonnes à 41 lignes par page. La Bibliothèque royale vient d'acheter un exemplaire de ce livre. La première moitié d'un cahier porte les mêmes signatures que les autres livres.

On reçoit une vive impression des conditions modestes sous lesquelles Stephan Arndes travaillait, en lisant au colophon de ce livre ce qui suit: *Impressum Perusie per magistrum*

¹ Burger en a donné un facsimilé dans ses *Monumenta typographica*, Taf. 118.

² Vermiglioli, No. XII, pp. 154—156. Malheureusement il n'existe aucune bonne description de ce livre.

³ Vermiglioli, No. XIII, pp. 156—159. Hain-Copinger 5653. Proctor 7233.

Stephanum arnes Hamburgensem, Gerardum thome de Buren et Paulum etc. socios. Il n'a pu imprimer ce travail qu'en s'associant avec des collègues, dont nous ne savons rien du reste. Ils étaient certainement tous deux allemands, *Buren* est sans doute ou *Büren* près *Trèves* ou *Alten-Büren*, ville en Westphalie. On sait que le nom de Paulus était *Mechter*. MARZI¹ donne le renseignement que Arndes imprimait pendant les années 1481—1482 en compagnie avec *Tommaso de' Girolami* et *Paolo Mechter*, dont le premier nommé était sans doute italien.

Il a imprimé encore un livre en 1481 sans indication de date; on ne peut donc pas lui donner sa place parmi les autres impressions. C'est une édition d'un poème du prédécesseur de Dante *Frezzi*, *Quadrivregio*²; le livre est de format in-folio de 82 feuillets à deux colonnes et à 41 lignes par page. Il est imprimé avec les mêmes caractères que *Constitutiones Anconitanae*. Le texte commence par une grande initiale haute de 65 mm. Dans ce livre il s'appelle *Steffano Arns almanno*.

VERMIGLIOLI³ cite dans la liste qu'il a dressée sur les impressions de Pérouse une édition de *Angeli de Aretio Lectura super Institutionibus pars prima* qui à son avis est imprimée à Pérouse en 1482. Le livre est sans nom d'imprimeur, mais en lisant la description incomplète, qu'en donne Vermiglioli, on croit qu'il est sorti de la presse de Stephan Arndes. Il est de format grand in-folio, ce qui était alors la coutume pour les ouvrages de droit. Il a 70 lignes par page, porte des signatures et il est laissé de l'espace pour peindre des initiales. Il est pourtant possible que ce livre soit sorti d'une tout autre imprimerie.

Il y a encore deux petits livres qu'il faut attribuer à la

¹ P. 565. Il ne dit pas si sa source est un document chez Rossi.

² Vermiglioli, No. XIV pp. 159—163. — Caronti, *gli Incunaboli della R. Biblioteca universitaria di Bologna*. 1889, p. 213, No. 359. Bibliothèque Manzoni, p. 42, No. 3525.

³ No. XV, pp. 164—165.

presse de Stephan Arndes; ils sont imprimés avec les mêmes caractères que tous les livres que je viens de citer. Tous deux sont des petits in-4^o à 32 lignes par page. Ils se disent imprimés à Pérouse, mais ils sont du reste sans nom d'imprimeur et sans date. Le premier de ces livres est une édition de *Claudianus de raptu Proserpinae*¹. L'autre petit livre est une édition d'un cours de stylistique *Augustini Dati Elegantiae*² jouissant à ce temps-là d'une grande renommée. La Bibliothèque royale en a acheté un exemplaire en 1904.

Ces deux livres qui ressemblent tout à fait aux autres produits typographiques de Stephan Arndes datent sans doute de la même époque. On ne peut pas dire s'ils sont imprimés avant ou après les livres datés.

Nous ne savons pas combien de temps Stephan Arndes est resté à Pérouse. La prochaine date certaine de sa vie est l'année 1486, où il imprimait à Slesvig le magnifique *Missale Slesvicense* avec des caractères nouveaux qu'il a gravés avec un goût exquis. Il imprimait encore pendant son séjour à Slesvig une méthode de grammaire latine intitulée *Remigius seu Dominus quae Pars* sans date — le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur sont précisés dans le colophon — et en outre une édition du livre populaire *Dialogus Salomonis et Marcolfi*³. Les caractères employés dans ces deux livres et dont il fait usage aussi à une seule page du Missel sont gravés d'après des modèles italiens.

En 1487 il est déjà établi et en pleine activité à Lübeck, et il est sorti de sa presse un petit livre daté 1493: *Ad omnes sacerdotes unice ad curatos de sacramento altaris mundo et transformato*⁴. Ce livre présente cette particularité que le

¹ Vermiglioli No. XVI pp. 165—166. Hain-Copinger 5375. Proctor 7234.

² Copinger II, 1895; Olschki, Monumenta typographica, 1903, p. 161 No. 434; Proctor, Supplément 1902, No. 7234 A.

³ I. Collijn, Allmänna svenska Boktryckareföreningens Meddelanden. 1905, pp. 71—73.

⁴ Inc. Haun. 5. Proctor 7424 l'attribue à un imprimeur italien inconnu.

colophon est en italien. Il est impossible de dire, si Arndes a réimprimé une édition italienne et copié le colophon de l'original, ou si l'original était un manuscrit écrit par un Italien et qu'il a apporté avec lui en quittant l'Italie; on voit en tout cas dans ce livre un témoignage de ses relations avec ce pays. A Lübeck il était jusqu'à sa mort 1519 l'imprimeur le plus important, qui eut aussi l'occasion d'exécuter de grands travaux pour le Danemark à une époque où l'art de l'imprimerie y était encore au berceau.

L'état de Pérouse ne semble plus favorable aux imprimeurs. Ce n'est qu'en 1500 que *Damianus de Gorgonzola* y installe une imprimerie appuyé par quelques libraires entreprenants, mais poursuivre l'histoire de cette imprimerie n'est pas le but de cet ouvrage. Ceux qui ont plus libre accès que moi aux riches collections des incunables italiens pourront certainement rectifier et compléter les renseignements que je viens de donner, mais je suis convaincu que j'ai placé les cadres de l'histoire ancienne de l'art de l'imprimerie à Pérouse d'une manière nouvelle et décisive.

exceptio que requirit ius opponētis & nō
pōt excipi de iure tercii exemplū ī excep
tione dolo facis petere qđ restitutus es ut
ff. de excep. do. l. dolo. nam ex forma sui d
bet cōtinere ius opponētis ut dolo facis qa
petis quod mihi uel quasi mihi restitutu
rus es ut. ff. so. ma. l. si locer. §. Iulius. de cō
dic. ob cau. l. si donaturus. §. si. Interdū ex
materia exigīt ius opponētis ut d. §. cōpe
tit. aut exceptio non requirit ius opponētis
& tunc refert aut ius tercii positū in eē ex
cludit intentionē actoris a ueritate esse &
tunc pōt opponi & sine exceptiōe pbatum
repellit actorē tanq̄ non pbatē ut hic aut
nō excludit ueritatē cāe agentis nec ueit
negatiue sed obicit priuatiue tūc aut est
pauatio facta ipso iure & cū effectu & obici
pōt sicut obicit heredi post restitutā he
reditatē ex tre. ut nō. i. ad. l. fal. l. ex testa
mēto. aut ipso iure sed non cū effectu & nō
pōt obici ut ff. si ager. uecti. l. ii. in glo. ff.
si. herc. l. is consequenter. §. i. si autē nec ipso
iure nec in effectu sed solū in spe adhuc nō
pōt obici ff. de rei uendica. l. nō id ff. de cō
dic. fur. l. si seruus. & i. ut in pos. le. l. cū ar
chimedora. nisi ppter ius tercii agentis in
terci sit suspensuz ut i. coia. de succc. l. anq̄.

Scias tñ qđ lara snia reus nō opponit d
iure tercii nt. l. is a quo. de rei uen. ista sūt
breuita uerba & uera s̄m Bar. aīr se exten

mo. l. uide querit nisi ordo iuris me ipō iu
re seruet illesum ut d. l. si. que sunt nōnda

Ex pmissis s̄. apparet qđ exceptio iuris
seruitutis tercii non admittit sed de iure
pprietatis sic si iudiciū pprietatē deside
rat ut nō. ff. de edic. i. de. l. indebiti. §. si nū
mi. quid in iurisdictione. Respondeo idem

Quid in dñio. ff. de sta. he. l. qui futere
& adde quod nō. ff. de rei uēdica. l. fructi9.
licet sit quedā species seruitutis esse sub
alterius dictione ut nō. ff. de usufruc. le. l.
si cuius. si aut nā iudicii fundat̄ in dēctū &
fide pactionis non in dñio tunc nō obstat
exceptio dñii ut. l. i. §. idez pōponius. nau.
caupo. & adde quod nō. so. ma. l. si alienaz.
i. de p̄scrip. trigin. an. l. si quis ēptionis. §.
sed hec sup illis. & l. si quis aduentionis.
s̄. loca. & in. c. qui ad agendū. p dy. & l. naz
& si. sur. si cer. pe. per glo. & Cui. de cunic.

I QVIS SERVVM. Qui oc
culrat seruū fisci pena hni9 legis
tenet h. d. Oppo. ista pena ex
cedit quadruplū & sic est ī insti. de acti.
§. omnes. Sol. dicit glo. qđ aut pena appo
nitur per noīa respectiua & tunc nō debet
excedere quadruplū ut in dñio aut apponi
tur incerta pena & tunc pōt excedere qua
drupluz ut hic idem nō. i. de sen. que pro
eo. l. i. Et est rō differencie qa pena que
imponit̄ per noīa multiplicatiā iponit̄

of. p. senatus. con. que est q. & facit ad hanc. l. C. de excusa. tu. & cu. l. humanitat. & i. de iniur. l. cor. in pri.

Si idem actōibz. secus si una licet in ea de plibz querat ut. i. e. l. si. & i. de ap. si qd. §. si. ac.

Iudicant. pone exēplū in defensore ciuitat. q. olim usq. ad quingentos hodie usq. ad. ccc. auos pōt iudicari ut in aut. de defē.

ci. §. & iudicare.

Posse. l. non facta coaceruatōe sic & C. de dona. sancim. §. si quis aut. ar. §. i. de pac. l. si plures. §. pēt. et si.

Quod si 2 alter mīorem. que scilicet claudit iurisdictionē iudicant. Io.

Ei. i. ab eo.

Minorē. si hēs mīorem dic me e gisse sub p̄side in quinquaginta tu uis me r̄ouēi sub defensore in .l. non potes. imo i utroq. erim. §. sub p̄side. si hēs maiorem dic q. prius egi ad quinquaginta sub defensore si uis me r̄couenire sub p̄side d

Si idē cū eodē **M**at. pluribz actōibz agat quaz singularz quātitas in tra iurisdictionē iudicantis sit coaceruatō ueō oīm excedat modū iurisdictionis eius apd eū agi posse sabino cassio 7 pculo placuit que snia rescripto impatoris nostri seueri 7 antonini firmata ē. **Q**uod si mutue sint actōes 7 alter mīorē quātitatē 7 alter maiore petat apud eūdē iudicē agendū ē ei q. quātitatē maiore petit ne in ptate calūniosa aduersarii mei sit an apd eūdē litigare possim. **S**i una actō cōis sit pluriū psonaz uel uti familie herciscunde. cōi diuidūdo. finiū regūdoz utrū single pres spectāde sint circa iurisdictionē eius

nccia ut delegatio teneat et tria ut possit iubere iudicare. primū ut sit ordinarij delegas nā delegatō non delegat ut. s. e. more. item ut eius cause q. delegat sit ordinarij ut. ti. ii. et si p̄tor. et. C. qui p̄ sua iur. l. i. Itē terciū ut possit iubere. l. q. cui delegat sit de iurisdictione sua ad instar tutoris dati ut. i. de tu. et cu. da.

ab hiis. l. ius dādi. i. si. et sic poterit iuberi ut. C. de aduo. di. iu. saci. ibi p̄ter arbitriū 2c. 2 in aut. de defen. ci. §. si uero. i. ukt. colūp. si aut est extra iurisdictionem dlegatū nō pōt iuberi ut iudicē lz teneat dlegatō ut i. e. l. si. sic. 2 i. 3 arbi. nō disti. §. sacerdotō.

Mgratus. iudicari iubere. puta erat iudex c9 tpc limitabat biēnio nō pōt iuberi aliq. dēre iudicare ulteriori die puta p̄ triēniū uel si hē ut ar. i. de peis. l. si. et de pu. sub. l. i pupillari. 2 scdm hoc duo ablatiui

uel uni adiudicari pōt quod cassio 7 pegasio placet. 7 sane

Meoꝝ snia pbabilior ē. **M**agistratibz **M**unicipalibz suppliciu a suo sumere. non licz modica aut castigatō eis nō ē denegada

Eam q. iudicare **I**dem re iubz mgratū eē oportet. **M**gratus aut ē is q. i ptate caliq. sit ut puta p̄cōsul uel p̄tor uel alii q. puicias regūt iudicari iuberi eo die q. puati futuri eēt nō possūt.

St receptū eoz **I**dem iure utimur ut si q. maior uel equalis subiciat se iurisdictioni alteris possit ei 7 ad

Sueris eū iudicari **I**dem **S**i p̄ erroꝝ alio p̄ alio p̄tor fuit aditus nihil ualebit qd actū ē. **N**ec enī ferē

et sic posset defendari opi. bal. fm eu3 cogita quia rōes sunt psuasive nō urgentes maxime quia nō uidef falli princeps nec iudex si nō ualet testa^m eis insinuatū quia nō blatur eoz p̄iudiciū. uerum tñ nō est h̄isimile q̄ testator insinuaſſet si noluiſſet ualere. et uolūtas in caū nostro attendit. ideo cenſeāt mutata uoluntas. 2 ista fuit forte intentō bal. Quartus qñ est lapſum decenniū. nam p̄ lapſum decenniū nō pōt recordari. et quia lapſus decenniū debz aliquid operari p̄ hanc. l. 1. fm bal. quē ſequitur raph. tene menti p̄pter eoz autoritatem quia iste tex. parum urget. et licet h̄ sit ſpecialr̄ inductū q̄ curſus decenniū o. peret huuc effectum nō ſequit̄ q̄ operetur iſtum aliū effectum ſeparatuz. prima ratō ſua aliqua r̄ eſſet psuasua. quādo de cennium eſſet decurſum ante q̄ fieret ſecundū testamen^m. tex. aut̄ noſter uidef p̄ cedere ſiue ſit decurſuz antea ſiue poſtea ¶ Et circa hunc tex. poſſet dubitari an ſi testator fecit ſc̄dm̄ testam̄tum minḡ ſolē ne coram tribus testibz an cum curſu decenniū tollat primum qd̄ nō habet clauſulam derogatoriā. et d̄ca. s̄. pxime p̄ bal. 2 raph. faciunt q̄ ſic. quod 2 apte uidef uel le ang. hic in prima col. p̄ hunc tex. quod et uidef ſentire glo. magna in. l. hac cōſultiffima. s̄. si quis aut̄. s̄. eo. put̄ quidam dicunt et p̄ hoc tex. noſter. Ibi uē alus uerbis utendo ḡriam aperuit uolūtatē. 2 c̄.

aut̄. Nō ob. quia nō dicit q̄ primum testam̄tū ſolemne reuocet̄ p̄ minus ſolemne cum curſu longi tempis. ſed dicit q̄ reuocat̄ p̄ minus ſolemne uoluntatē in caſu l. noſtre. nam iſta reuocatō eſt uoluntas. ſc̄z reuocatoria. 2 ſic illa glo. paruz aut̄ nihil facit. ¶ Vltimo bal. hic ponit an quis poſſit ſe aſtringere ad nō mutandū testam̄tum. 2 recitat Dy. tenent̄ q̄ ſic adiciēdo clauſulā q̄ ſi reuocabit̄ h̄ ſi nō ualebit ex nunc donat. qd̄ in effectū re. pbat̄ ip̄e bal. et. i. l. pxi. et idem referēdo bart. tenet hic ſali. qui adducit. l. hereditas. de pac. cōuen. s̄. Petrus phi. corneus.

VADE ANTIQUITAS.

Modicū interuallū ſiue actus cōtrarius natura r̄ pueniens testatori uel testibz nō uiciat testamen^m. et ſi testator totum testam̄tū ſcripſit maū ppria et id in ſcriptura exp̄ſſit non habet hodie neceſſe ſe ſubſcribere. h. dic̄. ¶ In tex. ibi neceſſariū. nō debet ergo inmiſceri extraneus actus uolūtariq. ut ludere ad ſchaccos. dicit ang. ¶ In tex. ibi uel codicillq̄ naſc̄it̄. dicit̄ naſci cum celebraf̄. 2 iō ſicut homo ſortit̄ forum rōe originis. l. aſumptō ad municipa. et ſic aſtringit̄ iuribus illiq̄ loci. et ita ultima uolūtas iudicat̄ fm̄ iura illius loci in quo naſc̄it̄ facit. l. ſi fundus. de euict. ff. et. l. ii. quēadmo. teſ. aperi. fm̄ ſali. et raph. ¶ In tex. ibi uni ex testibz. ſecus ergo forte eſſet ſi testatori

F R A N C I S C U S Mataratii Perusini Viri
 utraq; lingua eruditissimi Ad Petru Paulu Cor
 neliu eruditu z ingenuu adolescentem de coponendis
 uersibus hexametro z pentametro opusculum. Et pri
 mo proemium.



Deicam ueteres prima quandam
 philosophia esse uoluerunt: que ad ui
 uendi ratione ab ineunte etate ad du
 ceret: Que mores: que affectiones
 nos doceret: que res gerendas cu io
 cunditate preciperet. Posteriores
 uero solu poeta sapiente esse asseruerunt: Et greci quide
 liberos suos poeticis erudire disciplinis ab ipsis i cu
 nabilis consueuerunt. Mo nude uoluptatis: sed caste mo
 derationis gratia: quod aucto; grauissimus Strabo